

LE CYNIPS DU CHATAIGNIER

UNE MENACE POUR LA CHATAIGNERAIE CORSE



RAPPORT DEPLACEMENT CUNEO JUILLET 2010

LE CYNIPS DU CHATAIGNIER: UNE MENACE POUR LA CHATAIGNERAIE CORSE

- **HISTORIQUE DE LA DIFFUSION DU CYNIPS.**

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*, hyménoptère cynipidé) est considéré au niveau mondial comme le ravageur le plus important de cette essence. Originaire de Chine, il a été introduit au Japon, en Corée, dans le sud-est des Etats-Unis, puis en Italie en 2002 dans la région de Cuneo. Aujourd'hui, la propagation du ravageur en Italie s'est faite dans la plupart des régions de culture du châtaignier (Toscane, Ombrie, Apennins, Lombardie et Sardaigne). En France, l'identification des foyers de Cynips se fait en **Savoie** en octobre 2009, en **Drôme** et **Ardèche** début mai 2010, en **Savoie** (Maurienne) en mai 2010, dans le Var et en Corse (Haute Corse) en juin 2010.

- **ATTAQUE VEGETALE.**

L'insecte se développe uniquement sur Châtaignier. Les larves passent l'hiver dans les bourgeons et provoquent la formation de galles au printemps. Elles s'y nourrissent pendant 3 à 4 semaines puis entrent en nymphose. Les adultes apparaissent entre fin mai et fin juillet et la ponte commence immédiatement. Les femelles pondent sur les jeunes bourgeons (3 à 5 œufs par bourgeon et 100 à 150 œufs au total par femelle). Les œufs éclosent au bout de 4 à 6 semaines. Les larves du premier stade ne peuvent être détectées durant l'automne et l'hiver, jusqu'à la formation des galles au printemps.

Les attaques du ravageur entraînent une diminution de la croissance des rameaux, du bois et une perte de rendement de 50 à 80% dans la châtaigneraie à fruits. A terme cette infestation peut provoquer la mort de l'arbre.

La FREDON a déjà décrit les caractéristiques biologiques de l'insecte : consultez le site www.fredon-corse.com/ravageurs/cynips-du-chataignier

- **LA LUTTE EN PLACE EN ITALIE.**

Les essais de lutte chimique ont échoué .Sept interventions ont été réalisées en 2005 par le CRESO aussi bien avec des insecticides puissants tel que le thiametoxan, le diméthoate qu'avec des produits plus moins forts comme l'huile blanche, le Kaolin et le silicate de soude + karate.

La lutte biologique est aujourd'hui en place. Les résultats sont significatifs, la régulation se fait sur les premiers foyers mis en place mais le processus est lent. Le principe consiste à introduire un auxiliaire du Cynips, le *Torymus sinensis* un insecte parasitoïde qui se nourrit exclusivement de Cynips. Cette lutte biologique s'est d'abord mise en place au Japon. Des galles parasitées ont été récupérées par le CRESO pour obtenir les insectes. Les *Torymus* doivent passer leur cycle annuel dans une galle en plein champ pour éclore. Des méthodes spécifiques de récupération des couples de *Torymus* permettent le lâchage des couples sur des foyers différents. Les résultats de 2009 sont encourageants : 23% des galles prélevées dans les foyers de lâchage sont parasitées. En 3 ans on est passé de 0,3% à 23% de parasitisme.

Les chercheurs italiens reconnaissent avoir importé en 1990 de nombreux plants hybrides en provenance des Etats-Unis. Ce qui expliquerait la rapidité de

propagation du ravageur en Italie. Les plants importés sont passés par des pépinières italiennes où ils étaient très concentrés.

En France, la contamination des châtaigniers de la vallée de la Roya, proche du Piémont, se serait faite par le négoce des plants d'une part et probablement par le biais du transport de l'insecte adulte ou de galle (localisation sur une aire de parking) d'autre part.

La lutte biologique semble assez bien maîtrisée en Italie bien que le processus soit long à mettre en place. Nos homologues italiens semblent prêts à nous fournir les insectes auxiliaires de lutte en cas de présence du Cynips.

En cas d'infestation, le retour à un équilibre entre le Cynips et son parasite n'est a priori envisageable qu'après un délai de 8 années minimum.

ARGUMENTAIRE DEPLACEMENT CUNEO JUILLET 2010

Face à la découverte du Cynips en Corse et pour envisager les actions au niveau régional, la filière castanéicole Corse souhaite se déplacer dans la première zone d'infestation italienne, à Cuneo dans le Piémont pour :

- 1) Visiter les châtaigneraies parasitées en 2002 et évaluer l'évolution de l'attaque du cynips en 8 ans
- 2) Rencontrer des producteurs de châtaigne et professionnels de la châtaigne. Connaître leurs difficultés sanitaires et économiques liées à l'attaque du Cynips
- 3) Rencontrer les responsables scientifiques et techniques de la lutte biologique
- 4) S'informer sur les lois Piémontaises mises en place face à la découverte du Cynips

Voyage à Cuneo – Juillet 2010

1^{IERE} PARTIE : POINT SUR LES INFORMATIONS DE TERRAIN: PAGE 4 A 8

2^{IERE} PARTIE : POINT SUR LES INFORMATIONS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES: PAGE 9 A 14

3^{IERE} PARTIE : REUNION DU COMITE NATIONAL CYNIPS A AVIGNON: PAGE 15A 17

1^{IERE} PARTIE : POINT SUR LES INFORMATIONS DE TERRAIN

A) RENCONTRE AVEC DR. ARMANDO: VISITE DE CHATAIGNERAIES TOUCHEES PAR LE CYNIPS DEPUIS 2002 :

○ PROGRESSION DES AUXILIAIRES ET EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CHATAIGNE

Le Cynips est découvert dans le Piémont en 2002. En 2003 la région connaît une sécheresse extrême avec des répercussions sur la production. De 2004 à 2006, la production reste relativement normale, en 2007 on observe des problèmes sur la fructification (plus particulièrement pendant la nouaison, 2009 (problème de pollinisation) pertes de 35 à 40% de la production liée peut-être essentiellement aux attaques de Cynips, 2010 estimation d'une production plutôt faible liée en partie au Cynips.

Le phénomène d'alternance de plus en plus présent est aussi à prendre en compte dans l'évolution de la production.

D'un point de vue scientifique, les italiens ne sont pas en mesure de quantifier les effets du *Torymus* sur la production de châtaigne. Il est démontré cependant qu'au bout de 3 ans, sur un site de lâcher d'acclimatation on note une progression de **30 à 40% d'auxiliaires**.

Néanmoins le Dr. Armando note qu'après 3 ans d'introduction de *Torymus*, on estime que la production revient à des taux d'environ 65% de production par rapport à la production de référence.

Cette observation ne tient pas compte de châtaigneraies très infestées de Cynips.



FIGURE 1 : LARVE DE CYNIPS

○ PROGRESSION DU CYNIPS

Dans le Piémont, la dispersion du Cynips est de l'ordre de 5 Km/an. La dispersion du Cynips est liée à plusieurs facteurs : Courants ascendants (à la base d'une dissémination sur de grandes zones), plantations, déplacement de population)
L'ensemble des régions castanéicoles italiennes est touchée. La vitesse de propagation du Cynips sur l'Italie est de l'ordre de 17 Km /an

L'influence de l'altitude : Le Cynips étant un parasite du châtaignier, il est probable qu'il touchera l'ensemble des territoires castanéicoles. Néanmoins l'altitude peut dans certains cas ralentir la progression du Cynips (au dessus de 1200 m) mais c'est sans compter sur les autres moyens de transport du parasite !

Le Cynips et le Torymus ne sont pas de bons voiliers, ils vont donc utiliser préférentiellement les courants aériens.

○ INTRODUCTION DU TORYMUS

Distance de lâchers entre les sites d'acclimatation : 8 Kms

○ PARASITOÏDES NATURELS

Grandes variabilité de parasitoïdes : il existe environ une dizaine de parasitoïdes du Cynips dans le Piémont.

Certains parasitoïdes peuvent aussi être ou devenir *Hyperparasitoïdes* et donc se nourrir de Torymus !

○ IMPACT DE L'ELAGAGE

Il est à noter qu'une châtaigneraie entretenue régulièrement (élimination des rejets, élagage) résiste mieux au parasitisme du Cynips.

○ MORTALITE DE L'ARBRE

Le Cynips ne provoque pas la mortalité de l'arbre. Cependant le cumul d'éléments tels que la sécheresse, l'affaiblissement de l'arbre (par le non entretien ou autres parasites, ou maladies -encre, chancre, ...) sont autant de facteurs aggravants le cycle biologique de l'arbre et peuvent donc entraîner la mort du végétal.

○ SENSIBILITE VARIETALE

Les variétés italiennes locales ne sont pas moins sensibles que les arbres non greffés voir hybrides.

○ ATTAQUE SUR L'ARBRE

Le Cynips colonise toutes les hauteurs de l'arbre.



FIGURE 2 : GALLE DE CYNIPS N-1

FIGURE 3 : GALLES DE CYNIPS

○ DETECTION DU CYNIPS :

L'année de son implantation le cynips ne peut pas être détecté: aucune galle n'est encore formée.

La seconde année, les galles présentes, encore peu nombreuses, sont difficiles à repérer.

La troisième année il devient plus facile de détecter les galles.

○ BIOLOGIE DU CYNIPS

La durée de vie du Cynips est d'une semaine et la femelle ne fait que pondre pendant ce laps de temps.

○ DISPERSION DU CYNIPS

Le cynips ne vole pas très bien, ni très haut ; il se déplace principalement en suivant les vents ascendants d'où une dissémination sur de grandes distances (Aux Etats-Unis les ouragans pourraient être impliqués dans cette dissémination).

L'altitude ne semble pas avoir d'influence sur la présence du cynips, toutefois au-delà de 900-1000m les dégâts pourraient être moindres !

Le cynips semble coloniser de la même façon les différentes hauteurs de l'arbre.

○ INCIDENCE

Partout où est présent le cynips, la baisse de rendement est de 30 à 50 %, et peut aller jusqu'à 70%.

Le climat annuel peut influencer la capacité du cynips à parasiter les châtaigniers. En effet si les stades phénologiques du châtaignier sont décalés à cause du climat, le cycle du cynips semble pouvoir ne plus être parfaitement en adéquation avec celui de son hôte.

La baisse de rendement due au parasitisme peut être accentuée en cas d'année climatique difficile (ex : 2003, caniculaire).



FIGURE 4 : VISION
GENERALE D'UN ARBRE

B) RENCONTRE AVEC LE « COMITATO TECNICO CINIPIDE » A BOVES

- o Personnes ressources :

Roberto Botta, Chiara Sartor, Gabriella Mellano, Gabriele Beccaro, Daniela Marinoni, Giancarlo Bounous

Dipartimento di Colture Arboree, Università degli Studi di Torino

Alberto Alma, Ambra Quacchia

Di.Va.P.R.A. – Settore Entomologia e Zoologia applicate all’Ambiente “Carlo Vidano” - Università degli Studi di Torino

Giovanni Bosio

Settore Fitosanitario, Regione Piemonte

Présentation scientifique sur la lutte biologique et les actions Piémontaises sur Powerpoint par de Melle Ambra Quacchia et Chiara Sartor

- o **LA LEGISLATION PIEMONTAISE**

Il y a eu plusieurs tentatives de programme d’aide aux castanéiculteurs (fonds prévus pour la production mais transférés aux programmes de recherche sur le Cynips, Expérimentation sur des insecticides en Campanie (abandonnée), ou dans le Lazio sur la destruction d’arbre infestés (trop coûteuse).

Par contre un panel d’aides directes aux castanéiculteurs a été programmé, le dispositif actuel est résumé si dessous

- o **MESURE 214 MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES**

Aide à l’hectare inscrit en BIO

	Conversion		Maintien	
	Surface inférieure à 5Ha	Surface supérieure à 5Ha	Surface inférieure à 5Ha	Surface supérieure à 5Ha
Parcelle casta BIO	370€/Ha	332€/Ha	360€/Ha	324€/Ha

- o **MESURE D’AMELIORATION DES PRATIQUES CULTURALES**

Critères d’éligibilités : Entretien des arbres, greffage, entretien des canaux d’irrigation, interdiction de brûlage

Montant : 100 €/ Ha

- o **MESURE UNITAIRE PAR ARBRE**

Entretien/greffage/Elagage de l’arbre

Montant 2009 : 23*€/arbre (*représente 50% de la dépense)

Montant 2010 : 36€/arbre (soit environ 1800 €/Ha pour une surface casta en Corse)

C) VISITE AU VIVAIO GAMBARELLO SIEGE DES EPREUVES EXPERIMENTALES ET DU « CENTRO REGIONALE DI CASTANICOLTURA » AVEC M. G BOSIO ET MELLE A QUACCHIA

○ OBSERVATION D'UNE LARVE DE CYNIPS :

Information : Si la galle verte ou rouge n'est pas perforée (période fin juillet, août) une larve de *Torymus* a pu empêcher le développement du Cynips.



FIGURE 5 : PERFORATION DE LA GALLE LORS DE LA SORTIE DU CYNIPS

Il existe un **Guide de détermination des parasitoïdes** du Cynips. (Au mois d'août Giovanni Bosio nous la transféré !)

○ EXPERIMENTATION DE KAOLINITE SUR CHATAIGNIER

La Kaolinite est un produit de couleur blanchâtre qui est déposé par pulvérisation mécanique (utilisation aussi de nacelle) sur des arbres de taille réduite (moins de 15 ans). Cette « poudre » désoriente la femelle Cynips car elle ne voit plus la zone d'attaque privilégiée (le bourgeon).

Contrainte : Le traitement à base de Kaolinite doit être reconduit après une pluie !



FIGURE 6 : PARCELLE EXPERIMENTALE TRAITEE A LA KAOLINITE



FIGURE 7 : FEUILLES, BOURGEONS ET RAMEAUX TRAITES

2^{ÈME} PARTIE : COMPTE RENDU TECHNIQUE SUR LE CYNIPS DU CHATAIGNIER (REALISE PAR R. ROSSIGNOL (FREDON) ET M. BLOUIN (AREFLEC))

LUTTE CONTRE LE CYNIPS

LUTTE CHIMIQUE

Les essais de lutte chimique n'ont pas démontré leur efficacité. De plus les produits peuvent également affecter d'autres insectes dont des parasitoïdes du cynips. La lutte chimique n'est donc pas pertinente.

LUTTE BIOLOGIQUE ET PARASITOÏDES

PARASITOÏDES DES CYNIPS DU CHENE :

Dans la région de Cuneo, contrairement à la Corse, les chênes, et donc les parasitoïdes des cynips du chêne capables de parasiter le cynips du châtaignier, sont peu présents.

⇒ On peut espérer une meilleure régulation du cynips par ces parasitoïdes en Corse.

Sur 350 000 galles collectées en Italie, 6500 hyménoptères ont été recueillis. Parmi ceux-ci deux espèces sont remarquables :

- *Eupelmus urozonus*, qui parasite le cynips comme *T. sinensis*
- *Megastigmus dorsalis*, parasitoïdes des cynips du chêne, qui présente un taux de parasitisme du cynips du châtaignier intéressant.



FIGURE 8 : *EUELMUS UROZONUS*



FIGURE 9 : *MEGASTIGMUS DORSALIS*

TORYMUS SINENSIS

BIOLOGIE

Dans la région de Cuneo l'émergence du cynips a lieu fin avril. L'accouplement est immédiat puis les femelles pondent 1 œuf par cellule de cynips présente dans la galle. C'est un ectoparasite qui consomme la nymphe et l'adulte de cynips.

Une femelle de *T. sinensis* pond près de 70 œufs.

DETECTION DE *T. SINENSIS*

En été, *T. sinensis* se retrouve sous forme larvaire dans les galles. Il est possible de détecter la présence des larves dès lors que l'émergence du cynips est terminée. L'absence de perforation sur la galle est un signe potentiel de parasitisme. Les galles non perforées sont des galles d'où le cynips n'a pas émergé car il est mort ; *T. sinensis* peut être le responsable. Si c'est le cas, on pourra voir à l'intérieur de la galle la larve blanche de *T. sinensis*. Nous avons eu l'occasion d'observer ces larves à la loupe binoculaire. A cette époque de l'année (fin juillet – début août), il y a une

probabilité élevée que les larves présentes dans les galles soient celles de *T. sinensis*.

Dans l'objectif de faire émerger des *T. sinensis* des galles, celles-ci doivent être récoltées sèches. Dans les galles vertes, *T. sinensis*, est présent sous forme larvaire ; tant qu'elles sont vertes, ces galles échangent de la sève avec l'arbre, élément indispensable au développement de la larve. Une fois cet échange terminé, on peut séparer les galles de l'arbre sans compromettre le développement de *T. sinensis*.

PROTOCOLE POUR LE LACHER

- **Détermination des zones initiales de lâcher** selon trois conditions :
 - o Parcelle suffisamment infestée par le cynips
 - o Parcelle en continuité avec d'autres parcelles de châtaigniers.
 - o Parcelle située sur un sommet et / ou zone de lâcher sur la partie haute de la parcelle
- **Élevage et préparation des insectes à relâcher**
 - o Les galles potentiellement parasitées, i.e. sans perforation, sont collectées en automne ou en hiver, sèches.
 - o Les galles sont débarrassées des feuilles et rameaux et mises en élevage dans des boîtes opaques (en plexiglas et toiles insect-proof) pourvues d'une lucarne laissant passer la lumière. Les émergents, attirés par la lumière voleront vers ces lucarnes.
 - o Les boîtes sont maintenues en milieu extérieur dans le Piémont et contrôlées tout d'abord hebdomadairement et puis quotidiennement à proximité de la période d'émergence de *T. sinensis*.
 - o Les individus émergents sont identifiés et les *T. sinensis* recueillis en tubes de verre et mis en cellule climatique à 25°C (mêmes conditions pour le transport)
 - o Une petite goutte de miel d'acacia (miel suffisamment liquide) permet de nourrir les *T. sinensis*
 - o Les mâles émergent avant les femelles. Des individus des deux sexes sont mis ensemble pour l'accouplement (environ 5 femelles pour 10 mâles dans un tube). Dès que les femelles émergent elles sont mises en présence des mâles car si on attend trop les femelles rejettent les mâles et l'accouplement n'a pas lieu.
 - o Le transport se fait à l'intérieur de sacs isothermes
- **Lâcher**

Les lâchers se font dès l'apparition des premières galles à raison de 100 femelles + 50 mâles par site.
- **Vérification du niveau de parasitisme**



FIGURE 10 : LACHER A CARPINETI EN 2009 (SOURCE : ALMA)

COMMENTAIRE SUR LA SYNCHRONISATION

Pour que le lâcher soit efficace, il est nécessaire que la disponibilité (et le lâcher lui-même) de *T. sinensis* adultes soit synchronisée à la formation des galles au champ. L'élevage de *T. sinensis* au Piémont pour le lâcher permet d'avoir des adultes pendant près d'un mois. En Italie, les conditions climatiques étant assez homogènes, dans toutes les zones de lâcher les galles se forment pendant ce laps de temps. Il n'y a donc, en principe, pas de problème de synchronisation. Cependant, il est arrivé qu'en Sardaigne les premières galles apparaissent alors que les *T. sinensis* n'avaient pas encore émergé au Piémont. Des boîtes ont alors été soumises à des températures plus élevées (25°C) afin d'accélérer l'émergence ; et le lâcher a ainsi pu être effectué.

RESULTATS DES LACHERS EN ITALIE

En 2010, il n'y a plus aucun problème de synchronisation entre l'émergence de *T. sinensis* et l'apparition des premières galles. Dans les meilleurs sites, les *T. sinensis* parasitent 1/3 des cynips. Les diaporamas que devraient nous envoyer les italiens exposent des chiffres plus détaillés.

DISPERSION DE T. SINENSIS

L'auxiliaire reste pendant un premier temps sur la zone de lâche, puis se disperse autour de la zone de lâcher.

- L'année suivant le lâcher on le trouve dans une zone de 300 m autour du point de lâcher.
- L'année 2 : 600 m
- L'année 3 : 1 km
- L'année 4 : 2 km
- L'année 5 : 4 km

D'après ces données, les italiens parlent donc d'un lâcher tous les 8 km, et un seul lâcher par site suffit.

AIRES DE MULTIPLICATION

Les italiens disposent de quatre aires de multiplication dans le Piémont ; pour chacune :

- Les châtaigniers sont plutôt bas pour faciliter la collecte.

- Les variétés sont sensibles au cynips.
- Il n'y a aucun traitement chimique.
- Il y a eu un lâcher de 80 couples en 2006 et 80 couples en 2007.

COMMENTAIRE SUR LA REUSSITE DE LA LUTTE AVEC *TORYMUS SINENSIS* AU JAPON :

Au Japon, *T. sinensis* a été introduit au début des années 80. La population a augmenté rapidement et après quelques années l'infestation par le cynips est descendue sous le seuil de nuisibilité. La lutte biologique a bien fonctionné au Japon, mais il faut noter que seulement 40% des bourgeons y portaient des galles ; dans la région de Cuneo ce chiffre est bien plus important et peut atteindre les 100%.

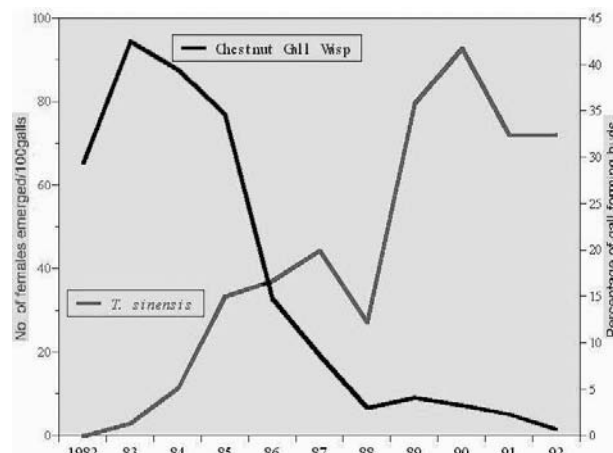


FIGURE 11 : DIMINUTION DE L'INFESTATION DEPUIS L'INTRODUCTION DE *T. SINENSIS* A TSUKUBA AU JAPON

ELEVAGE CONTROLE SOUS SERRE

Testé en 2003-2004 dans le Piémont. Les *T. sinensis* résultant de l'élevage ont été moins nombreux que ceux introduits. L'environnement sous toiles insect-proof ne semblait pas convenir aux auxiliaires. L'essai a donc été abandonné. La société italienne Bioplanet (production d'auxiliaires) a été sollicitée pour étudier la faisabilité d'un tel élevage : au bout de 2 ans, aucune solution n'a été trouvée. D'après Giovanni Bosio, la mise en place d'un tel élevage (au vu du temps d'expérimentation associé) n'est pas pertinente.

UTILISATION DE *T. SINENSIS* ITALIENS POUR DES LACHERS EN CORSE

Deux voies possibles (les deux peuvent être mises en place conjointement)

- Lâchers d'individus adultes pilotés par Ambra Quacchia, dans le cadre du partenariat avec l'INRA d'Antipolis (voir JC Malausa).
- Collecte de galles en automne-hiver dans le Piémont (les italiens semblent ok) et mise en éclosoir en Corse.

UTILISATION DE LA KAOLINITE POUR LA PROTECTION DES JEUNES PLANTS

Dans le Piémont, à Boves, des essais sont en cours pour évaluer l'efficacité de la kaolinite pour la protection des jeunes plants contre le cynips.

SENSIBILITES VARIETALES

A Boves, la sensibilité aux attaques du cynips de différentes variétés de châtaignier sont testées sous serres insect-proof. Outre la mise en évidence de variétés plus ou moins sensibles, et résistantes, il a été observé que selon les variétés, les galles ne se forment pas toujours aux mêmes endroits : par exemple, pour certaines variétés, ce sont les bourgeons floraux qui sont majoritairement touchés, pour d'autres ce sont les feuilles ; l'incidence sur le rendement sera plus importante dans le premier cas plutôt que dans le deuxième.

- Cartographie des vents et courants aériens pour comprendre la dispersion du cynips en Corse, et éventuellement anticiper.
- Terminer la collecte et l'identification des émergents (la réponse du LNPV ne viendra pas avant fin août d'après JC Streito), afin de connaître les parasitoïdes présents en Corse. La moisissure qui s'est développée sur les galles dans les boîtes ayant augmenté la mortalité des émergents, il ne sera pas possible d'établir un taux de parasitisme.
- Mettre au point des boîtes pour la mise en éclosoir des galles vertes qui permettraient au maximum de limiter humidité excessive et moisissures, et évaluer le taux de parasitisme du cynips par ses parasitoïdes.
- Prospection terrain pour observer des galles non perforées, et vérifier la présence de *T. sinensis*. Eventuellement, on pourrait poser un manchon en fin d'été sur une portion de branche présentant une ou plusieurs galles non perforées, afin de s'assurer de la présence du *T. sinensis*, ou afin de le capturer.
- Négocier plus précisément la collecte de galles sèches avec les italiens
- Déterminer des zones de lâchers pour le printemps 2011 et une ou plusieurs aires de multiplication (attendre de connaître les critères italiens).
- Définir les sites de mise en éclosoir de *T. sinensis*, le matériel nécessaire, les conditions.
- Etudier la faisabilité d'un élevage en conditions contrôlées.

3^{IE}ME PARTIE : DEPLACEMENT A AVIGNON : REUNION DU GROUPE NATIONAL CYNIPS

Le Comité national contre le Cynips est composé de groupes :

- Groupe1 : La mise en place de la lutte Biologique
- Groupe 2 : Prospection des nouvelles plantations en zones saines
- Groupe 3 : Connaissance actualisée de la situation (inventaire verger et prospection)
- Groupe 4 : Prise en compte des pertes et accompagnement des producteurs et de la filière
- Groupe 5 : Recherche de l'origine des foyers
- Groupe 6 : Animation coordination et communication

Synthèse des discussions de groupe de la réunion du 29 juillet 2010

○ GROUPE 1 : REPRESENTANT MALAUSA (INRA)

Position italienne/ aux contacts INRA

L'Italie n'est pas un fournisseur de *Torymus* ! Les chercheurs italiens souhaitent mettre en place des partenariats européens avec les régions touchées par l'attaque du Cynips pour développer la lutte biologique mais aussi pour renforcer la place du secteur castanéicole au niveau de Bruxelles.

Diagnostics des zones « contaminées »

Courant fin d'année 2010, un groupe de chercheurs « italiens/INRA » se déplacera dans les zones concernées pour valider les zones des futurs lâchers de *Torymus*.

Planification début 2011 : Prélèvement de galles sèches contenant du *Torymus* dans la région Piémontaise

Définir un correspondant technique par département (ou région) pour le groupe de travail « lutte biologique ».

Planification courant septembre 2010 d'une réunion de ce groupe : la FREDON (Rémi Rossignol) et AREFLEC (Gilles Tison) sont les représentants de la région Corse pour le Groupe Lutte Biologique

Planification des lâchers : entre 1 à 4 par région en fonction de la zone infestée.

Préparation d'un Budget/Prévisionnel Lutte phyto incluant les points suivants :

- fonctionnement (Chercheurs INRA)
- Partenariat Italien

Dans le projet national en partenariat avec l'Italie il faut inclure aussi l'Espagne et Portugal même si aujourd'hui aucun foyer de Cynips n'est déclaré semble t-il ?

Le financement du Projet national de lutte contre le Cynips peut être intégré dans un cadre de projet Transfrontalier Interreg, CASDAR ou autres ?

Le Coordinateur du projet national est la région Piémont ?

Le projet national ne peut aboutir rapidement que si on intègre parallèlement la mise en place d'un lobbying européen.

Sur ce point il semble intéressant de contacter :

JAQUES DASQUE
SECRETARE GENERAL
ASSEMBLEE DES REGIONS EUROPEENNES FRUITIERES, LEGUMIERES ET HORTICOLES
37 AVENUE DU GENERAL DE LARMINAT
IMMEUBLE POINT CENTRE
33000 BORDEAUX
TEL. 33(0)556488848 FAX. 33(0)556488840 MOB. 33(0)680082620
EMAIL. AREFLH@AQUITAINE.FR SITE WEB. WWW.AREFLH.ORG

○ **GROUPE 2 ET 3**

Budgétisation de la Prospection des nouvelles plantations en zones saines
Budgétisation de la Connaissance actualisée de la situation sanitaire

Un débat s'est engagé sur le fait que très rapidement toute la castanéiculture sera concernée par les attaques de Cynips et donc sur l'importance de ne pas dépenser de moyens inutiles pour la prospection.

Les professionnels souhaitent que l'effort principal de prospection soit concentré en priorité autour des exploitations agricoles infestées.

○ **GROUPE 4** : Coordinateur M. Gibert R

Contact : raygibert@wanadoo.fr, mobile : 06 75 01 32 35

Synthèse des discussions avec les italiens.

Propositions, interrogations, Hypothèses de travail :

Les aides compensatrices peuvent se faire sur la base de :

- caisse de solidarité évoquée par l'État mais qui compte-tenu de la spécificité de ce problème ne peut être basée sur la seule filière châtaigne,
- revalorisation des aides européennes,
- création ou activation de MAE en lien avec le PDRH,
- aides économiques, environnementales et sociales.
- Prévoir un référentiel de « bonnes pratiques » à partir des actions d'élagages, de rénovations, d'entretien afin de pouvoir répondre aux préconisations techniques à tenir face à des parcelles contaminées.
- Prévision des pertes de production pour chaque région afin de définir les mesures de soutien possibles lors de la baisse de production.
- Création d'un blog sur le Cynips.

○ **GROUPE 5**

Il existe des dispositifs d'aides spécifiques au niveau européen dans le cas où l'introduction d'un ravageur par du matériel végétal contaminé est clairement mis en cause. Cependant ces dispositifs ne sont « utilisables » que si l'infestation n'est déclarée que depuis un an.

Il serait intéressant que les porteurs de projets régionaux (ex ODARC) prennent contact avec les autorités européennes compétentes.

○ **GROUPE 6**

Propositions:

- créer 1 comité de relecture pour tout article national ou local
- créer 1 comité de rédaction pour la création de fiches techniques
- journées techniques locales avec supports communs (fiches, posters, diaporama, exposition...).